Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ICP EVOLUTION (FR0007074356)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion: De classification Actions internationales, le FCP vise à offrir, sur la durée minimale de placement recommandée. supérieure à 5 ans, une performance liée aux marchés d'actions internationaux dans le cadre d'une gestion discrétionnaire en investissant via des OPC. Le portefeuille est constitué sans référence à un indicateur de référence. Toutefois à des fins de lisibilité des résultats de gestion, le portefeuille peut être rapproché a posteriori de l'indice MSCI World DM dividendes réinvestis, en euro.

Caractéristiques essentielles du FCP: L'objectif est atteint via une gestion discrétionnaire des actions internationales. Le portefeuille investit jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPC ou de fonds d'investissement. Il est constitué au terme d'un processus reposant sur l'analyse économique et des éléments techniques propres à chaque marché et comportant quatre étapes: l'allocation stratégique, l'allocation tactique, la sélection des OPC et la construction du portefeuille.

Le FCP est exposé entre

- 60% et 100% de l'actif net, via des OPC, sur les marchés d'actions internationales (jusqu'à 20% de l'actif net sur les actions émergentes).
- 0% et 40% de l'actif net, via des OPC, sur les marchés de taux et monétaires internationaux émis par des émetteurs publics ou privés (jusqu'à 20% de l'actif net sur les marchés de taux émergents).
- La somme totale de l'exposition sur les marchés émergents (taux et actions) ne dépassera pas 20% de l'actif net du FCP.
- 0% et 10% de l'actif net sur les matières premières via des certificats sur indices cotés sur une place d'un pays membre de l'Union Economique et Monétaire et/ou via des OPCVM.

Le gérant peut utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés à terme réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, en couverture ou en exposition. L'exposition globale du FCP ne dépassera pas 100% de l'actif net. Le FCP peut être exposé au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net. Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts quotidiennement jusqu'à 13 heures (heure de Paris). Les demandes de rachats sont centralisées par BNP Paribas Securities Services sur la base de la valeur liquidative datée du jour J+1 et calculée en J+2.

. Affectation des sommes distribuables : résultat net : capitalisation et/ou distribution, plus-values nettes réalisées : capitalisation.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

<u>Autres informations</u>

Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans

Profil de risque et de rendement Risque plus faible Risque plus faible Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé 1 2 3 4 5 6 7

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entrainer une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de crédit: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entrainer une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- Risque lié aux instruments dérivés: l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Non acquis à l'OPC :2,00%
Frais de sortie	Non acquis à l'OPC :2,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,79% ^(*)
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

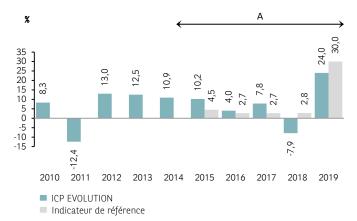
Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de surperformance;
- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus de ce FCP, disponible auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France à l'adresse suivante : TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.

Performances passées



A: Le FCP a changé de statut le 18 juillet 2014. De FIA, le FCP est passé au statut d'OPCVM. Par ailleurs, à compter de cette date, le FCP a un indicateur de référence a posteriori : le MSCI World DM dividendes réinvestis.

- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- Le FCP a été créé le 1 août 2002 ;
- Les performances passées ont été évaluées en Euro.
- Les modalités de calcul des performances ont été adaptées suite à la fusion de CamGestion par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France en novembre 2017.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- La valeur liquidative du FCP est disponible à l'adresse suivante: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France Service Client TSA 47000 75318 Paris Cedex 09.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques du FCP, rédigés en français, sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France Service Client TSA 47000 75318 Paris cedex 09 France.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.

